

Ecole maternelle Le Blé en Herbe

4 avenue Montaigne
31 830 Plaisance du Touch

Procès-verbal du conseil d'école du 2^{ème} trimestre 2022- 2023 Mardi 14 février 2023 à 17h30

Présents

Mr Jean-Marc CLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)
M^{me} Marie VALET (DDEN)

Enseignantes :

M^{me} Sophie BEAUCLAIR (GS)
M^{me} Barbara BERJAUD (PS-MS)
M^{me} Fabienne BLEY (GS)
M^{me} Valérie FALQUIER (MS/GS)
M^{me} Sophie LAOUEILLE (PS)
M^{me} Véronique PARAGOT (MS et directrice)
M^{me} Sylvie PAYRO (PS)
M^{me} Perrine UNAL (MS)

Parents d'élèves :

M. Julien DEL RIO (ALPE)
M. Bastien LEHMANN (ALPE)
M^{me} Hajer TAGA (ALPE)
M^{me} Céilne PICAUT (ALPE)
M. Julien MAURIN (ALPE)
M^{me} Maria RIVES (ALPE)
M^{me} Marion REDONDO (ALPE)
M^{me} Anne SALABERT (ALPE)

Elus mairie :

M^{me} Florence FABRY (Conseillère déléguée aux conseils d'école)
M^{me} Eline BELMONTE (adjointe éducation)

Service Education

M. Bruno VIRENQUE (Correspondant maternelle)

LEC

M^{me} Emilie FROISSARD (Directrice ALAE)

Absents excusés :

M^{me} Annick BOISSEAU (enseignante spécialisée RASED)

1. Effectifs, prévision rentrée 2023

- effectif actuel : 189
PS 26+27+4 = 57
MS 29+25+10 = 64
GS 16+25+27 = 68

moyenne de l'école : 27

3 départs de GS au 1^{er} trimestre, 1 arrivée en PS, 2 arrivées en MS dont un enfant avec un handicap lourd
Besoin d'anticiper les arrivées de ce type.

En octobre 2021, la mairie s'était engagée à se concerter avec les directeurs d'école pour gérer les arrivées au mieux.

La mairie dit que les parents ne les informent pas toujours lorsqu'il y a handicap.

L'équipe pédagogique demande à ce que la question soit posée systématiquement.

- Prévision rentrée 2023 :
MS 57 montée pédagogique
GS 64 montée pédagogique
naissances recensées , effectif prévisionnel mairie : 58 PS
total rentrée 2023 : 179 sans arrivées de GS ou de MS → moyenne 25,5

La directive ministérielle impose un maximum de 24 élèves en GS, en CP et en CE1. Au delà, cela implique une ouverture de classe.

Si la moyenne en maternelle est 26, il faut des locaux suffisant pour ouvrir une classe.

En juin, lorsque les inscriptions sont enclenchées, c'est trop tard pour créer un nouveau local pour accueillir une classe. Une autre difficulté est l'arrivée de nouveaux élèves pendant l'été, et ce n'est pas possible de prévoir ceux qui vont partir, il y a souvent un delta entre 20 et 40. Il peut y avoir une ouverture conditionnelle au mois de juin.

Pour information, l'année dernière on a reçu 8 nouveaux en MS et 8 nouveaux en GS qui sont arrivés pendant l'été.

Effectifs nouveaux élèves : la mairie a travaillé sur la sectorisation.

D'après la loi, le maire doit scolariser dans une école de la commune, en principe c'est l'école la plus proche mais il est possible de proposer une autre école en fonction des zones tampons définie à la carte scolaire.

Ceci peut être nécessaire pour répartir les enfants dans les écoles afin d'avoir égalisation des effectifs. Les parents demandent d'avoir accès à la carte scolaire. La mairie indique qu'elle est visible sur internet depuis le site portail famille.

Les effectifs peuvent aller jusqu'à 29 en PS (29 le jour de la rentrée) si il y a des arrivées en cours d'année, ils seront accueillis. Pour les ouvertures, c'est la moyenne de l'école qui compte (> 29).

En GS il est possible d'avoir jusqu'à peut être 25 élèves mais jamais au-dessus. Les cours doubles (MS/GS ou PS/GS) doivent aussi être à 24. Il est aussi possible de faire une classe de GS / CP sur décision du directeur académique.

La tendance générale des effectifs scolaires est en baisse : perte de 2100 élèves dans le 1^{er} degré en Midi-Pyrénées. Cela conduit à l'emploi de vacataires.

- Configuration de l'école du Blé en herbe :

Actuellement, beaucoup d'enfants de l'école sont fragiles ou en difficulté (conseils de cycles enfants en difficulté commencés début octobre et terminé lundi 6 février.)

84 cas d'enfants évoqués : 44 % de l'effectif total.

26 en PS (46%) , 26 en MS (40%) et 32 en GS (47%).

(55 % avec des difficultés de langage, 44 % ont un comportement inadapté ou des carences éducatives, 21 % ont des difficultés en motricité)

7 enfants avec PPS, 10 équipes éducatives, 5 équipes de suivi, 3 PPRE.

8 enfants suivis au CMPP, 7 suivis orthophoniste, 9 PAI.

4 signalements d'enfants en carence de soin ou en danger et un placement d'enfant en foyer d'accueil en janvier.

On constate que les enfants qui sont fragiles ne sont tout simplement pas disponibles pour entrer dans les apprentissages. Ils ont généralement besoin d'être accompagnés en tous petits groupes pour favoriser l'écoute et l'entrée dans l'activité, avec bien souvent la nécessité d'étayer la tâche à réaliser et de reformuler individuellement la consigne. Ils ne sont pas autonomes, ils ont du mal à rester attentifs dans le groupe classe et ont besoin de l'adulte pour se recentrer sur l'activité.

Actions pédagogiques mises en œuvre

- enfants fragiles :
 - APC le mardi et le jeudi : apprentissage renforcé sur les notions de vocabulaire et les notions de nombre
 - adaptation en petits groupes avec l'enseignante spécialisée
 - dépistage au 1^{er} trimestre pour les MS
- enfants en difficulté : PPRE, différenciation en classe, ritualisation des apprentissages (phonologie, mémorisation des mots, décomposition des nombres, position des nombres sur la bande numérique)

→ renforcement de l'axe 1 du projet d'école sur la continuité des enseignements, progression sur le cycle en vocabulaire et culture littéraire , apprentissage du savoir raconter et de la compréhension du récit.

Résultats évaluations CP-CE1 de début d'année :

- en français, on note une fragilité des élèves sur la reconnaissance des lettres, la mémorisation et la compréhension des mots, la manipulation des syllabes et des phonèmes.

- en mathématiques, les enfants montrent des difficultés pour résoudre des problèmes, comparer des nombres, associer un nombre à sa position et pour reproduire des assemblages.

Actions en cours et à venir

- réflexion d'équipe pour d'améliorer ces apprentissages (rédaction de l'avenant au projet d'école en cours)
- dispositif APC pour les élèves les plus fragiles d'ici la fin de l'année.
- PPRE pour les élèves en grande difficulté

Les parents questionnent pour savoir si les difficultés des élèves sont identiques quantitativement et qualitativement dans toutes les écoles de Plaisance.

Au niveau de Plaisance, on ne sait pas néanmoins, les enquêtes au niveau national indiquent que les actions motrices d'enchaînement, de latéralisation sont de moins en moins bien maîtrisées par les élèves. Cela peut être la conséquence d'un appauvrissement social, mais surtout à cause de l'utilisation intensive des écrans au détriment des activités motrices. Concernant la maîtrise du langage et surtout la pauvreté du vocabulaire, il faut se rendre compte que pour certains enfants, il est très difficile de rencontrer l'objet livre avant d'entrer à l'école.

C'est pourquoi il est important de détecter ces difficultés le plus tôt possible, donc dès l'entrée en petite section.

2. Projets et vie de l'école

Projets natures et jardin dans les différentes classes :

- Journée prévue au jardin des Martels dans le Tarn pour la classe MS GS3,
- matinées aux jardins partagés de Tournefeuille pour les PS6, PSMS2 et MS1
- Classe découverte à Aspet en GS4 et GS5
- Pêche au lac en avril mai

projets et sorties arts et culture

- Projets « Parures » en arts plastiques en PS6, GS 4 et GS5
- Sortie cinéma en décembre pour toute l'école
- Sorties à la ludimini en décembre
- Sorties à la médiathèque en mars et mai

→ Problème de financement des bus en général, de la classe découverte : seulement 13,8 + 1,9 pour les transports et sorties par enfant (vs 12,42 + 11, 05 pour les élémentaires)

Si l'argent n'est pas utilisé par les élémentaires, les classes de maternelles peuvent-elles récupérer du budget ? D'après la mairie, cela n'est pas possible, les écoles élémentaires utilisent leur budget en totalité, même si toutes les classes ne partent pas.

Pour compléter le financement des sorties, les enseignantes du Blé en herbe vont utiliser la coopérative scolaire et peut-être demander un complément aux parents.

Concernant la classe découverte, une vente de gâteaux, jeux, jouets a été organisée par les enseignantes de GS avec l'aide des parents de leurs classes. L'équipe remercie les parents d'avoir été présents et investis dans cette action. Les ventes ont rapporté 550 euros pour le financement de la classe découverte.

Actions de convivialité

- Goûter de Noël en décembre
- Goûter de la galette en janvier
- Goûter des parents début janvier
- portes ouvertes en février
- En prévision : fête de l'école en juin avec bal occitan → date ? 16 juin ou le 23 juin

Actions autour du sport

- Séances piscine en juin à partir du 30 mai
- Olympiades début juillet

Projets généraux pour l'année prochaine :

- création d'une micro-forêt : rendez-vous prévu avec Plaisance pour le climat
- rédaction en cours du projet d'amélioration de la cour dans le cadre du projet ministériel « Notre école faisons la ensemble »

objectifs du projet et critères de réussite

- améliorer les relations entre élèves
- enrichir les connaissances du vivant et de l'environnement naturel

Vie de l'école et relation avec les familles :

L'équipe constate que le travail enclenché en 2018 pour créer une cohérence éducative entre l'école et la famille (action 3 de l'axe 2 du projet d'école) ne porte ses fruits qu'au bout de 2 ou 3 ans. Le relationnel est de plus en plus difficile avec les nouvelles familles. Depuis le début de l'année, le personnel est confronté à des comportements de parents inhabituels, qui ont du mal à faire confiance à l'école, qui manquent de savoir vivre, ne prennent pas connaissance du règlement intérieur, ou ne le respectent pas, qui peuvent faire preuve d'incivilités, de harcèlement, de menaces, d'agressivité dans leurs propos (3 faits établissements).

On se demande si l'utilisation des réseaux sociaux et d'internet ne sont pas un frein à une communication saine.

→ l'équipe se questionne sur ce qu'elle pourrait améliorer dans ses actions, il y a déjà les réunions de juin pour les parents de ps avec la visite de l'école, lors de l'inscription, chaque famille est reçue individuellement pendant 30 minutes et la directrice présente le livret d'accueil et le règlement intérieur qui lui sont remis. En septembre, les enseignantes organisent les réunions de rentrée. En février, les enseignantes organisent les portes ouvertes. De plus, des réunions individuelles avec les parents sont régulières pour faire un bilan sur la scolarité de leur enfant. Par ailleurs, les parents d'élèves organisent le goûter des parents, la fête de l'école.

Malgré cela, on constate que ce sont toujours les mêmes familles qui participent aux réunions, accompagnent les sorties et qui, généralement, ont un bon relationnel avec l'équipe.

→ la directrice va rencontrer les intervenantes du projet Passerelle, dont la directrice de la crèche le train des bambins afin de faire le lien entre les crèches et l'école maternelle en amont. Les parents suggèrent d'e faire aussi le lien avec le Relais d'assistantes Maternelles. Ils proposent aussi d'organiser un goûter d'intégration pour les nouveaux parents (avant les élections)

Une autre piste serait un parrainage des GS pour les parents de PS pour leur donner confiance en l'école.

Dans le même esprit que le projet passerelle, on pourrait aussi imaginer que les parents des futurs PS viennent assister à un temps de classe en juin.

Abords de l'école

Les abords de l'école ne sont ni accueillants, ni sécurisants.

L'emplacement des containers à ordures ménagères du parking est en train de devenir une décharge sauvage.

Tous les lundis matins les containers débordent. Les enfants marchent dans des immondices.

Le soir, dès qu'il fait nuit, le parking n'est pas rassurant. Il y a des groupes qui traînent. On constate aussi des dégradations aux alentours, la vitre du préfabriqué qui donne en face de la crèche a été brisée, comme cela avait été le cas au préfabriqué de l'école Daudet, il y a quelques mois.

Nous avons signalé aux services techniques afin que la réparation soit rapide. Pour l'instant rien n'a été entrepris, nous craignons pour le matériel pédagogique entreposé dans la salle des maîtres.

3. Coopérative

Dons des familles:	2170
Bénéfice photos:	1218
Vente sapins :	100
Total :	3488

4. ALAE

Directrice : Emilie Froissard en remplacement de Marie-Hélène Degoul

Effectifs

150 / 170 à la cantine

matin 50 enfants

le soir presque 100 enfants

Projets

- Bien être dans le corps
- défis sur les goûters zéro déchet
- potager
- jeudis jeux

→ Arnaud remplacé par Marine Lacroix

5. Travaux, investissements

Une réunion travaux s'est tenue à l'école le 3 février en présence de Mmes Belmonte et Fabry, de Mme Feuillé, de Mr Martinez et de M. Virenque et de la directrice. Un point a été fait sur l'avancement des travaux.

Il reste des fuites à réparer au niveau du toit du préau et la structure doit être abaissée de 50 cm.

Un banc a été installé, les ornières ont été comblées (du gazon a été semé).

En revanche, les demandes concernant la réfection du sol de la cour, les espaces de rangement, la cabane en bois ne sont pas prévus au budget.

Le local de rangement vélos non plus. (demandé depuis novembre 2020).

Deux racks à vélos de 5 places ont été placés devant l'école. La demande reste en cours pour les 10 places devant la piscine et 10 devant l'alaie.

Les stores : un store a été posé au bureau.

Les rideaux occultants ont été partiellement posés en classe 1 et 5 mais trop longs et repris par la société (qui a fait un trou dans le mur et pas réparé). Actuellement, on ne peut avoir l'obscurité en salle 1 pour faire le temps calme.

Les classes 5 et 7 qui donnent sur le patio ne peuvent pas se cacher de l'entrée (store cassé).

La salle de motricité qui sert de salle de repos n'a pas de store occultant sur la porte.

Les auvents de l'accueil et du préfabriqués ne seront pas au budget 2023 (demande datant de novembre 2020).

Les équipements informatiques et le câblage internet des salles restantes ne sont toujours pas prévus au budget (demande depuis février 2021)

cf tableau récapitulatif en annexe

Budget scolaire

Montant par élève : 53,22 euros l'année dernière.

Sur les catalogues on a remarqué une augmentation des coûts de 15 à 50 % pour certains produits (par exemple, augmentation qui passe de 2 à 3 euros pour un tube de colle)

De plus les coûts de transports ayant sensiblement augmenté, si le budget transport de la mairie ne suit pas l'augmentation, il sera nécessaire de prendre sur le budget OCCE pour certaines sorties ou de demander une participation aux parents lors des trajets plus lointains.

Pour les sorties, transports et voyages (classes découvertes) : 15,70

Il n'y a pas de subvention exceptionnelle pour les classes de découvertes en maternelle

Les familles en difficultés peuvent être aidées par le CCAS, mais cela est très long.

Madame Belmonte propose de demander au CCAS de traiter en priorité les dossiers des 2 familles de GS qui ont du mal à financer la classe découverte.

6. Questions des parents

- Suivi du précédent conseil d'école sur les entretiens extérieurs

→ les parents avaient demandé à être mis en relation avec la personne qui gère le suivi des extérieurs, mais cela n'a pas été fait. Les parents souhaitent avoir un suivi par rapport à cela. La mairie explique qu'il n'y a plus d'agent sur site sur les écoles. Pour faire des économies les agents sur site sont regroupés au services techniques et interviendront pour réaliser les réparations et l'entretien. La directrice prendra directement contact avec les services techniques, s'il y a un problème urgent. Sinon les demandes d'interventions vont être saisies et suivies sur l'application e-atal.

Les parents demandent à avoir un contact aux services techniques pour comprendre comment est fait le suivi et l'entretien des espaces extérieurs. Madame Belmonte propose qu'ils prennent contact avec Mr Bresson, par mail.

- Quel personnel est mis à disposition par la mairie ? Atsems et animateurs, taux d'encadrement.

les parents s'inquiètent du nombre d'adultes pour s'occuper des enfants sur le temps périscolaire.

Mr Virenque explique qu'il y a 16 adultes pour le midi, Marine complète le poste d'Arnaud et dans le futur celui d'Émilie

ils sont 5 le matin à 8h45; 12 le soir

→ quels sont les potentiels moments à risque ? Actuellement, la mairie de Plaisance met à disposition un taux d'encadrement suffisant 1 pour 10 en maternelle en périscolaire (la loi permet 1 pour 14).

L'équipe enseignante informe qu'elle a du faire face à de nombreuses d'absences d'ATSEMs au 1^{er} trimestre dûes à des congés maladies qui se sont cumulés. Cela a surtout été difficile pour la classe des PS6 car il y eu beaucoup de remplaçantes différentes qui sont venues sur le poste d'ATSEM. On a dû faire intervenir aussi 2 animatrices qui ont été embauchées sur des contrats de services civiques.

- Quel est le protocole officiel de communication de la mairie à destination des parents ? la mairie envoie des sms. Si certains parents ne les reçoivent pas, il faut qu'ils vérifient leur n° de téléphone sur le Portail famille.
- Est-ce que le déplacement des poubelles du parking est envisagé ? (décharge sauvage)

Les parents remarquent que les ordures sont présentes à la zone poubelle.

La mairie répond qu'il va y avoir un projet de réaménagement global du parking avec une sécurisation pour les piétons et un sens de la circulation, cela va prendre du temps.

Les parents déplorent qu'un simple marquage au sol ne soit pas fait en attendant, ils trouvent frustrant de ne pas voir des avancées concernant la sécurité.

Prochain conseil d'école le 13 juin à 17h30.

Le Conseil d'École prend fin à 19H57

La secrétaire, Perrine Unal



La directrice, Véronique Paragot



ANNEXES

annexe 1: Tableau suivi des travaux